

Dossier électronique du patient DEP

Mode d'emploi



ehealthsuisse

Kompetenz- und Koordinationsstelle
von Bund und Kantonen

Centre de compétences et de coordination
de la Confédération et des cantons

Centro di competenza e di coordinamento
di Confederazione e Cantoni

Sommaire

1. Mon dossier électronique du patient DEP	4
2. Qu'y a-t-il dans mon DEP ?	6
3. Qui télécharge mes documents dans le DEP ?	8
4. Comment télécharger mes documents dans le DEP ?	10
5. Quels formats de données puis-je télécharger dans le DEP ?	14
6. Comment retrouver mes documents ?	16
7. Qui est autorisé à consulter mes documents ?	18
8. Comment utiliser les nombreuses possibilités du DEP ?	20
9. Où trouver des informations et de l'aide à propos du DEP ?	22
10. Lexique : les bonnes désignations de vos documents	24

1.

Mon dossier électronique du patient DEP

Vous trouverez dans cette brochure les principales informations nécessaires pour utiliser votre dossier électronique du patient (DEP). Des informations complémentaires sont disponibles auprès de votre fournisseur DEP et à l'adresse www.dossierpatient.ch.

Vous avez ouvert votre dossier électronique du patient.

Autrement dit, vous avez déjà :

- choisi un fournisseur DEP,
- obtenu une identité électronique.

Vous n'avez pas encore ouvert de DEP ?

Adressez-vous à un fournisseur DEP pour en ouvrir un.



Choisissez votre fournisseur :

www.dossierpatient.ch/fournisseurs



2.

Qu'y a-t-il dans mon DEP ?

Vous et votre professionnel de la santé pouvez déposer et gérer dans votre DEP des informations importantes sur votre santé (voir chapitre 3).

Documents établis par des professionnels de la santé

Par exemple :

- listes et ordonnances de médicaments
- comptes rendus de traitements et de thérapies (p. ex. comptes rendus d'interventions et de sortie d'hospitalisation)
- résultats d'examens et d'analyses (p. ex. résultats de laboratoire et de radiographies)
- informations sur les vaccins et les allergies
- prescriptions (p. ex. de physiothérapie ou d'aide et de soins à domicile)

Autres documents comportant des informations sur votre santé

Par exemple :

- prescriptions (p. ex. de lunettes)
- données d'urgence (données personnelles, groupe sanguin, allergies, antécédents d'accidents et d'opérations, facteurs de risque, maladies, personne à contacter en cas d'urgence, médecin traitant)
- journal des douleurs
- directives anticipées (modèle p. 23)
- carte de donneur d'organes (modèle p. 23)
- données provenant d'une application de santé, p. ex. tension artérielle

Liste de contrôle

**Un document fait partie de votre DEP quand
il satisfait aux critères suivants :**



Le contenu du document est en rapport avec ma santé.



Le document contient des informations importantes pour mes professionnels de la santé.



Le document contient des informations sur ma santé qui sont importantes pour moi.



Le document n'est pas déjà dans mon DEP.



3.

Qui télécharge mes documents dans le DEP ?

Le plus souvent, ce sont les professionnels de la santé qui téléchargent des documents dans votre DEP. Mais tous ne participent pas encore au DEP. Vous devez donc parfois les télécharger vous-même.



« Les clips sur le DEP en un coup d'œil » :
www.dossierpatient.ch/videos

Les informations sur votre santé vous appartiennent. Vous avez le droit de demander à votre médecin une copie de votre dossier médical.

Vous trouverez ici une lettre-type pour faire votre demande :



www.edoeb.admin.ch **Documentation > Lettres-type > Accès au dossier médical**

1.

Vous avez décidé de télécharger vos documents dans votre DEP.

2.

Si c'est le cas, les institutions de santé suivantes sont tenues de télécharger vos données dans le DEP :

- Hôpitaux de soins aigus
- Cliniques psychiatriques
- Cliniques de réadaptation
- Établissements médico-sociaux
- Maisons de naissance
- Cabinets médicaux autorisés depuis le 1^{er} janvier 2022

2.

Les institutions de santé suivantes ne sont pas tenues de télécharger vos données dans le DEP. Mais beaucoup le font d'elles-mêmes, par exemple :

- Pharmacies
- Sages-femmes
- Services d'aide et de soins à domicile
- Physiothérapeutes
- Cabinets médicaux autorisés avant le 1^{er} janvier 2022
- Autres professionnels de la santé

3.

L'institution de santé télécharge vos données dans le DEP.

3.

Si l'institution de santé ne participe pas au DEP, vous pouvez lui demander vos documents et les télécharger vous-même dans le DEP.

**Vous seul décidez de mettre ou non vos documents dans le DEP et lesquels.
Vous pouvez à tout moment effacer ceux qui sont déjà téléchargés.**

4.

Comment télécharger mes documents ?

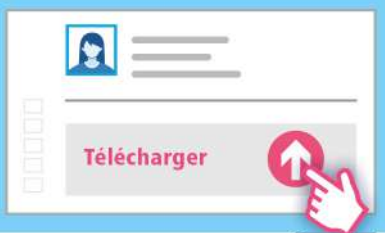
Vous pouvez télécharger des documents dès que vous vous êtes connecté à votre DEP. Le fonctionnement peut varier légèrement d'un fournisseur DEP à l'autre, mais le principe de base reste le même.

Vous trouverez les formats de document que vous pouvez télécharger et consulter dans le DEP à la p. 14.



Vous trouverez des informations détaillées auprès de votre fournisseur.
www.dossierpatient.ch/fournisseurs

1.



Début

Vous vous êtes connecté à votre DEP et vous êtes sur la page qui vous en donne une vue d'ensemble. Vous souhaitez maintenant y télécharger des documents. Cliquez sur la page, suivant votre fournisseur, sur « Déposer le(s) document(s) » ou « Déposer un document ».

3.



Décrire le document

En remplissant les champs, décrivez le document de façon à le retrouver par la suite. Les champs définis sont obligatoires, les autres non.

2.

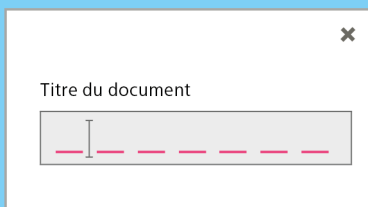


Choisir le document

1^{re} possibilité : choisissez le document dans votre ordinateur et tirez-le dans le champ gris.

2^e possibilité : cliquez dans le champ gris, puis cherchez le document dans votre ordinateur. Vous pouvez sélectionner plusieurs documents à la fois. Confirmez votre choix.

4.



Choisir le titre du document

Chez certains fournisseurs, le **titre du document** est généré automatiquement. Mais il peut ne pas convenir ou n'être pas suffisamment explicite. Dans ce cas, modifiez-le de façon à le retrouver ultérieurement par son nom.

5.

Type/classe de document

Certificat d'allergie
Anamnèse
Ordonnance
...

Type de document

Selon votre fournisseur, cliquez sur le champ **Type de documents** ou **Classe de documents**. Puis sélectionnez le document qui convient dans la liste.

Vous n'êtes pas certain du nom à lui donner ? Tous les termes sont expliqués dans le lexique, à partir de la [p. 24](#).

6.

Langue

allemand
français
italien
...

Langue

Cliquez sur le champ à remplir et sélectionnez dans la liste la **langue du document téléchargé**.

7.

Niveau de confidentialité

Accès normal
Accès restreint
Confidentiel

Définir les droits d'accès

Dans le champ « Niveau de confidentialité », définissez les personnes autorisées à consulter le document : choisissez entre accès « **normal** », « **restreint** » et « **secret** ». Vous trouverez des informations sur ce point à la [p. 18](#).

8.

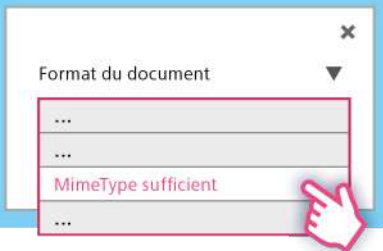
Rôle auteur

Patient
Professionnel de la santé

Rôle de l'auteur

Le champ indique « **Patient** ». Si vous n'êtes pas l'auteur du document, sélectionnez « **Professionnel de la santé** ». Ce champ manque chez certains fournisseurs DEP.

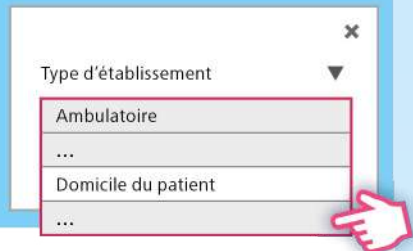
9.



Format du document

Pour le format du document, indiquez toujours « [MimeType suffisant](#) ».

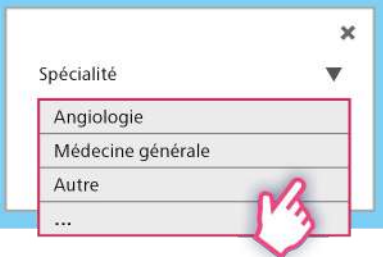
10.



Type d'établissement

Dans le champ « [Type d'établissement](#) », indiquez qui a créé le document. Cliquez dans le champ à remplir, puis sélectionnez le terme qui convient. Si vous êtes l'auteur du document, cliquez sur « [Domicile du patient](#) ».

11.



Discipline médicale

Dans le champ « [Spécialité](#) », indiquez la discipline médicale dont relève le document. Cliquez sur le champ et sélectionnez le terme qui convient.

Vous n'êtes pas certain du nom à lui donner ? Tous les termes sont expliqués dans le lexique, à partir de la [p. 27](#).

12.



Télécharger le document













Vous pouvez maintenant télécharger votre document. Vous n'y parvenez pas ? Vérifiez le format du fichier (cf. chapitre 6). Assurez-vous d'avoir bien rempli tous les champs obligatoires, puis cliquez en bas à droite sur « [Déposer ces documents](#) » ou « [Enregistrer](#) ».

Bravo ! Votre document a été téléchargé.

5.

Quels formats de fichiers puis-je télécharger dans le DEP ?

Vous pouvez stocker dans votre DEP des fichiers d'une taille allant jusqu'à 42 Mo.

Documents de moins de 42 Mo	Télécharger dans le DEP	Télécharger depuis le DEP	Consulter dans le DEP			
Formats de fichiers fréquents						
 .PDF	 .JPG	 .TXT	 .CSV	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
 Microsoft Excel	 Microsoft Word	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Formats d'images						
 .PNG	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			
 .TIF	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
Vidéos, enregistrements sonores, fichiers GIF						
 .MP3	 .MP4	 .MPEG	 .GIF	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Radiographies

Chez la plupart des fournisseurs, vous ne pouvez pas stocker dans le DEP des fichiers de plus de 42 Mo.

Par exemple :

- radiographies
- scanners (CT)
- IRM
- clichés de coloscopies (endoscopies)
- vidéos
- enregistrements sonores

Vous pouvez transformer les images en JPEG ou PDF. Leur qualité est alors légèrement diminuée.

Après un examen, vous recevez généralement les résultats par un lien, sur un CD ou un DVD. Ceux-ci comportent un logiciel qui vous permet de regarder les images sur votre ordinateur.

Images au format TIF

Téléchargez et regardez l'image sur votre ordinateur.

Vidéos, enregistrements sonores, fichiers GIF

Téléchargez sur votre ordinateur les vidéos, les enregistrements dans les formats MP4, MP3 ou MPEG ainsi que les fichiers GIF, et installez le logiciel qui convient pour les lire.

Logiciels de lecture pour vos fichiers

Vous trouverez sur différents sites les logiciels qui vous permettent de lire vos vidéos et vos enregistrements ainsi que de regarder vos fichiers GIF. Vous pouvez aussi les télécharger gratuitement.



DICOM-Viewer

www.dicomviewer.net



TIF-Viewer

www.fileviewerplus.com



MP4-Player

www.videolan.org/vlc

6.

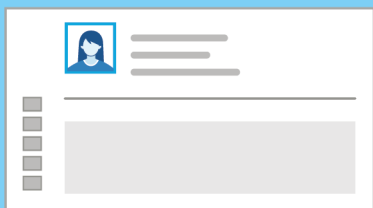
Comment retrouver mes documents ?

Vous pouvez classer et filtrer vos documents dans le DEP selon différents critères. La présentation et les fonctions diffèrent légèrement selon les fournisseurs, mais le principe de base reste le même.



Vous trouverez des informations détaillées auprès de votre fournisseur.
www.dossierpatient.ch/fournisseurs

1.



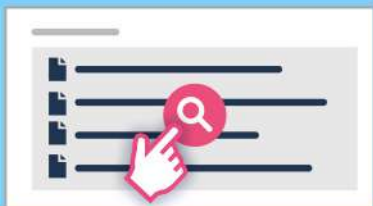
Vous vous êtes connecté à votre DEP et vous êtes sur la page de présentation générale.

2.



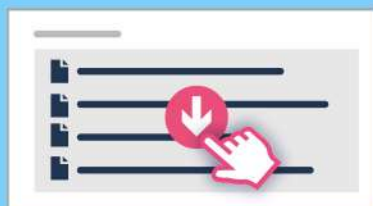
Selon le fournisseur, cliquez sur le champ « Aperçu des documents » ou « Documents dans le DEP » pour consulter vos documents dans le DEP.

3.



Le DEP comporte un aperçu de vos documents, que vous pouvez filtrer selon certains critères : titre, date, type, établissement de santé, discipline médicale.

4.



Vous pouvez sélectionner vos documents, les consulter et les télécharger.

7.

Qui est autorisé à consulter mes documents ?

Vous décidez qui est autorisé à consulter vos documents. Si vous n'en avez pas décidé autrement, le niveau de confidentialité « normal » est attribué à tout nouveau document. Vous pouvez également modifier le paramètre par défaut de manière à ce que les nouveaux documents soient classés au niveau « restreint » voire « secret ».



En savoir plus sur les droit d'accès :
www.dossierpatient.ch/droits-acces

Patiente



Professionnels de la santé



Droit d'accès
Étendu



Droit d'accès
Normal



Sans
droit d'accès

	Niveau de confidentialité Normal			
	Niveau de confidentialité Restreint			
	Niveau de confidentialité Secret			

Normal

Par défaut: tous les professionnels de santé à qui vous avez donné un droit d'accès peuvent consulter ces documents.

Restreint

Seuls les professionnels de la santé bénéficiant d'un droit d'accès étendu peuvent consulter ces documents.

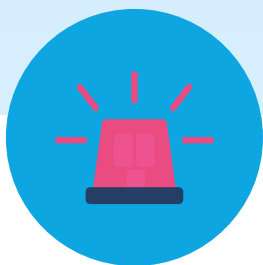
Secret

Vous êtes la seule personne à pouvoir consulter ces documents.

8.

Comment utiliser les nombreuses possibilités du DEP ?

Vous disposez de différentes possibilités pour gérer votre dossier électronique de patient.



Prêt en cas d'urgence

En cas d'urgence, les professionnels de la santé peuvent consulter tous les documents notés « [Accès normal](#) ». Vous pouvez aussi modifier ce réglage.



Suivre les interventions

Toute intervention dans le DEP fait l'objet d'un protocole d'accès. Celui-ci définit qui a consulté, actualisé, téléchargé ou ajouté un document et quand. Rendez-vous sur la page de présentation générale de votre DEP et sélectionnez « [Protocole d'accès](#) ».



www.dossierpatient.ch/en-cas-durgence



www.dossierpatient.ch/journal-dacces



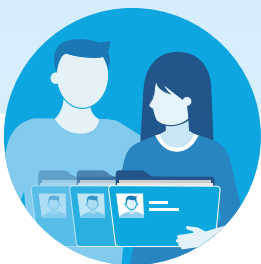
DEP pour vos enfants

En tant que parents, vous pouvez ouvrir et gérer un DEP pour vos enfants. Vous trouverez des informations complémentaires à ce sujet auprès de votre fournisseur DEP.



Télécharger

Vous pouvez télécharger un document pour l'utiliser hors ligne.



Définir un représentant

Si vous ne souhaitez pas gérer vous-même votre DEP, vous pouvez confier cette tâche à une personne de confiance qui vous représentera. Ce peut être une personne de votre entourage, par exemple un membre de votre famille ou une connaissance.



Transmettre des droits d'accès

Vous pouvez autoriser un professionnel de la santé à transmettre son droit d'accès à d'autres professionnels ou groupes de professionnels.



www.dossierpatient.ch/representant



www.dossierpatient.ch/droit-acces

9.

Où trouver des informations et de l'aide à propos du DEP ?

Sur le site de votre fournisseur DEP, vous trouverez des informations complémentaires sur votre DEP – associées souvent à des tutoriels. Votre fournisseur DEP répondra volontiers à vos questions.

Fournisseurs DEP



Abilis

www.fr.abilis.ch/dep



eSANITA

www.esanita.ch



CARA

www.cara.ch



Mon Dossier Santé

www.mondossiersante.ch



eh.ti.ch – Associazione e-Health Ticino

www.ehti.ch



xsana

www.xsana.ch



emedo

www.emedo.ch



Modèles

Attestation de don d'organes



Carte de don d'organes

www.vivre-partager.ch

Directives anticipées



FMH

www.fmh.ch

Prestations > Droit > Directives anticipées



Pro Senectute

www.prosenectute.ch

Services > Conseil > Docupass



Ligue contre le cancer

www.liguecancer.ch

A propos du cancer > Soins palliatifs >
Directives anticipées de la Ligue contre le
cancer

Demander votre dossier à votre médecin



Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence

www.edoeb.admin.ch

Documentation > Lettres-type > Accès au
dossier médical

Offres de conseil



Fédération Romande des Consommateurs

www.frc.ch



Fédération suisse des patients (FSP)

www.federationdespatients.ch



Organisation suisse des patients OSP

www.spo.ch

Logiciels d'affichage

Vous trouverez des logiciels vous permettant de visualiser vos vidéos et enregistrements médicaux sur les sites suivants :



DICOM-Viewer

www.dicomviewer.net



TIF-Viewer

www.fileviewerplus.com



MP4-Player

www.videolan.org/vlc

10.

Lexique : choisir les bons termes pour désigner vos documents dans le DEP

Quand vous téléchargez un document dans le DEP, vous devez sélectionner dans les quatre champs suivants un des termes proposés :

1. *type de document*
2. *discipline médicale*
3. *type d'établissement*
4. *format du document*

Vous ne savez pas quel nom choisir ? Vous trouverez ici les différents termes possibles, expliqués et classés par thème médical.

1. Type de document

<i>Désignation dans le DEP</i>	<i>Explication</i>
Ordonnances de médecin pour des médicaments ou des traitements	
Liste de médicaments	Aussi appelée plan de traitement, la liste énumère tous les médicaments qu'un patient doit prendre.
Ordonnance de médicaments	Avec une ordonnance, le médecin prescrit un certain médicament.
Prescription de mesures autres que médicaments	Prescription de mesures ou de moyens auxiliaires visant à soutenir le traitement.

Certificats médicaux

Certificat médical	Ou attestation médicale : certifie que le patient est dans l'incapacité de travailler et précise la durée de cette incapacité.
--------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Documents relatifs à un traitement ou à un examen

Anamnèse/compte rendu d'examen	L'anamnèse (ou histoire de la maladie) permet aux professionnels de la santé de se faire le tableau le plus précis possible des antécédents du patient.
Compte rendu d'évolution	Rend compte de la façon dont le traitement ou les soins se sont déroulés.
Compte rendu d'intervention / résultat d'examen (non spécifique)	Rend compte de la façon dont une intervention s'est déroulée et de ses résultats.
Compte rendu de consultation (non spécifique)	Compte rendu d'un examen par le professionnel de la santé qui l'a pratiqué.
Compte rendu de spécialiste	Compte rendu d'un spécialiste.
Consentement à un traitement	Prouve que le patient accepte le traitement.
Plan de traitement	Décrit en détail le déroulement prévu pour le traitement.
Plan de traitement (non spécifique)	Décrit le déroulement prévu pour le traitement.

Documents de santé que vous avez créés vous-même ou conservés de traitements antérieurs

Carte de donneur d'organes	Indique si une personne est d'accord pour faire don de ses organes après son décès.
Certificat de vaccination	Ou pass vaccinal ou carnet de vaccination : document permettant de noter les vaccinations reçues et d'en fournir la preuve.
Certificat / passeport d'allergie	Document médical indiquant à quelles substances (médicaments, pollen, piqûre d'insecte, etc.) quelqu'un est allergique.
Directives anticipées	Indique quel type de traitement le patient souhaite recevoir dans le cas où il ne serait plus conscient.
Documentation à long terme (non spécifique)	Données de santé recueillies sur une longue période, telles que données provenant d'applications de fitness ou concernant un régime, un entraînement, etc.
Fiche d'identité urgence	Document donnant les principales indications (vitales) sur la personne et ses antécédents médicaux.

Analyses de laboratoire

Compte rendu d'anatomo-pathologie	Indique les résultats de l'analyse du tissu.
Prescription d'analyse	Demande d'analyse de laboratoire.

Prescription d'examen d'anatomo-pathologie	Demande d'analyse d'un échantillon de tissu.
Résultat d'analyse	Indique les résultats de l'analyse de laboratoire.
Documents non médicaux	
Document administratif (non spécifique)	Documents de l'administration de l'hôpital ou de la caisse-maladie.
Documents pour une urgence ou un accident	
Compte rendu d'urgence	Décrit le traitement mis en œuvre aux urgences.
Document en lien avec un événement de santé (non spécifique)	Décrit les conséquences pour une personne d'un accident ou d'une urgence.
Document sans lien avec le contexte thérapeutique	Décrit la manière dont s'est produit l'accident ou l'urgence.
Radiographies et autres techniques d'imagerie médicale	
Compte rendu d'imagerie	Donne l'interprétation des images.
Image	Toutes les techniques d'imagerie, notamment radiographies, scanners, échographies, etc.
Prescription d'imagerie	Prescription précisant la technique d'imagerie à mettre en œuvre (scanner, radiographie, échographie, IRM, scintigraphie, etc.).
Documents relatifs à la grossesse ou à l'accouchement	
Compte rendu de grossesse-/d'accouchement	Compte rendu de médecins, d'infirmiers et de sages-femmes se rapportant à la grossesse, à l'accouchement et aux suites de couches.
Documents d'hôpital (hospitalisation)	
Compte rendu d'intervention	Décrit le déroulement de l'opération.
Compte rendu récapitulatif (non spécifique)	Rapport résumant le traitement.
Document de sortie	Établi à la sortie de l'hôpital.
Fiche de liaison	Compte rendu accompagnant le transfert d'un hôpital à un autre.
Lettre de liaison	Annonce d'un patient en vue d'un traitement dans un service spécialisé.
Plan de réadaptation	Programme de réadaptation après une opération, une maladie ou une blessure.
Plan de soins infirmiers	Plan destiné aux infirmiers qui s'occupent du patient.
Prescription d'examen (non spécifique)	Demande d'un examen unique ou répété.
Tous les autres documents	
Document sans plus de précisions	Document pour lequel aucun des termes ci-dessus ne convient.

2. Discipline médicale

<i>Désignation dans le DEP</i>	<i>Explication</i>
Médecine alternative, traitements alternatifs	
Chiropratique	Thérapie manuelle visant les douleurs et les troubles fonctionnels dans le domaine des articulations, des muscles et des nerfs.
Médecine complémentaire	Techniques de diagnostic et de traitement qui repose sur d'autres principes que ceux de la médecine conventionnelle. En font partie notamment l'homéopathie, l'acupuncture, la naturopathie et la médecine traditionnelle chinoise.
Ostéopathie	Méthode manuelle visant à calmer les douleurs et les tensions au niveau de l'appareil locomoteur, c'est-à-dire des articulations, des muscles, des tendons et des ligaments.
Gériatrie	
Gériatrie	S'occupe des maladies des personnes vieillissantes ou âgées.
Analyses et diagnostics	
Biologie médicale	Analyse les fluides (sang p. ex.) ou les excréments/sécrétions (p. ex. urine) ainsi que les tissus de l'organisme.
Médecine légale	Ou médecine forensique : s'occupe des aspects juridiques de la médecine, p. ex. en lien avec des accidents ou des crimes.
Pathologie	Recherche les causes, l'apparition et l'évolution des maladies.
Techniques d'imagerie médicale	
Médecine nucléaire	Utilise des substances radioactives pour le diagnostic ou le traitement des maladies.
Radiologie	Analyse les maladies et les blessures par des techniques d'imagerie (p. ex. radiologie, scanner (CT), IRM et échographie).
Intervention chirurgicale, opération	
Chirurgie	Traitement chirurgical des maladies et des blessures.
Chirurgie cardiaque	Opérations touchant le cœur et les vaisseaux proches.
Chirurgie ORL et du visage	Opérations touchant les dents, les mâchoires ou le visage.
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	Opérations visant à rétablir la forme et la fonction de l'organisme après une maladie ou un accident (reconstruction) ou à les améliorer (chirurgie esthétique).
Chirurgie thoracique	Opérations touchant les organes thoraciques (p. ex. poumons).
Neurochirurgie	Opérations dans la région du crâne, du cerveau, de la moelle épinière et des nerfs.

Urologie	Traite les maladies des reins et des voies urinaires (généralement par des interventions chirurgicales).
Nutrition, régime	
Conseil diététique	Met au point, en accord avec le médecin traitant, des plans de régime et d'alimentation pour les patients (p. ex. en cas d'allergies alimentaires).
Gynécologie	
Gynécologie et obstétrique	S'occupe des questions en lien avec la santé des femmes depuis la puberté jusqu'à la post-ménopause en passant par la grossesse et l'accouchement.
Cerveau et système nerveux	
Neurologie	S'occupe des maladies du cerveau et du système nerveux.
Maladies d'origine génétique, maladies héréditaires	
Génétique médicale	S'occupe des conséquences de la variation génétique chez l'homme (hérédité) sur la santé et les maladies.
Médecine de famille	
Médecine générale	Médecine de premier recours, assurée généralement par le médecin de famille.
Peau, maladies de peau	
Dermatologie/vénérologie	La dermatologie s'occupe des maladies de peau, la vénérologie des infections sexuellement transmissibles.
Système immunitaire	
Immunologie	S'occupe des mécanismes de défense de l'organisme et de ses troubles.
Immunologie/allergologie	S'occupe des maladies allergiques et des maladies du système immunitaire.
Maladies infectieuses	S'occupe des maladies infectieuses provoquées par des bactéries, des virus, des champignons et des parasites.
Médecine interne	
Angiologie	Traitement des maladies des vaisseaux (artères, veines et lymphatiques).
Cardiologie	S'occupe des maladies du cœur et du système circulatoire.
Endocrinologie/diabétologie	Traitement des maladies métaboliques d'origine hormonale (p. ex. problèmes de thyroïde) et du diabète.
Gastro-entérologie	Traitement des maladies de l'appareil digestif (estomac, intestin, vésicule biliaire, pancréas, etc.).
Hématologie	S'occupe des maladies bénignes et malignes du sang et des organes hématopoïétiques (p. ex. ganglions et moelle osseuse).
Médecine de la transfusion	S'occupe des transfusions de sang et de composantes du sang.
Médecine de la transplantation	S'occupe du transfert de cellules, d'organes ou de parties du corps d'un organisme à un autre (transplantation ou greffe).

Médecine interne	Terme général : la médecine interne s'occupe du traitement non chirurgical des maladies des organes internes, p. ex. du cœur, des reins et de l'estomac.
Néphrologie	S'occupe des maladies des reins.
Oncologie	S'occupe de toutes les tumeurs bénignes et malignes et des cancers.
Pneumologie	S'occupe des maladies des poumons.
Rhumatologie	S'occupe des maladies rhumatismales, c'est-à-dire des maladies chroniques des articulations.
Pédiatrie	
Pédiatrie	Prévention et traitement des maladies et des troubles du développement chez l'enfant.
Tête (yeux, oreilles, nez, dents, gorge)	
Ophthalmologie	Diagnostic, traitement et prévention des maladies de l'œil.
Otorhino-laryngologie	S'occupe des maladies et des troubles fonctionnels des oreilles, des voies aériennes, de la bouche, du pharynx, du larynx et de l'œsophage.
Stomatologie	Ou médecine dentaire : s'occupe de la prévention et du traitement des maladies des dents, de la bouche et des mâchoires.
Soins infirmiers	
Soins infirmiers	Soutien, soins et accompagnement des personnes malades, handicapées ou mourantes.
Fin de vie, mort	
Soins palliatifs	S'efforce de maintenir la qualité de vie des patients très malades ou mourants.
Médicaments	
Pharmacologie clinique	Étudie, documente et évalue l'action des médicaments sur les patients.
Prestation de pharmacie	Services fournis par les pharmacies des hôpitaux.
Anesthésie	
Anesthésiologie	Tout ce qui est en rapport avec l'anesthésie et le traitement de la douleur.
Urgences, accident, traumatisme	
Médecine d'urgence et de secours	S'occupe des patients gravement blessés ou atteints de maladies mettant leur vie en danger.
Orthopédie et traumatologie	S'occupent des maladies et des blessures de l'appareil locomoteur, c'est-à-dire des os, des articulations, des muscles, des tendons et des ligaments.
Soins intensifs	S'occupent du diagnostic et du traitement des situations et des maladies mettant la vie en danger.
Prévention des maladies	
Médecine préventive	S'efforce d'éviter les maladies et leurs complications.

Médecine des voyages

Médecine tropicale et des voyages	S'occupe de la prévention et du traitement des maladies liées aux voyages (p. ex. paludisme) par les vaccinations et les médicaments correspondants. La médecine tropicale est spécialisée dans les maladies qui apparaissent surtout dans les zones tropicales ou subtropicales.
-----------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Réadaptation, rétablir la santé

Réadaptation	Veille à ce que les patients retrouvent la santé physique et psychique après une maladie, un accident ou une opération.
--------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Maladies psychiques

Médecine psychosomatique	S'occupe des répercussions des problèmes psychiques sur la santé.
Psychiatrie et psychothérapie	S'occupe du diagnostic, de la prévention et du traitement des maladies psychiques.
Psychologie	Les consultations de psychologie aident les patients à faire face aux maladies physiques, aux réactions corporelles et aux accidents ainsi qu'à leurs répercussions sur le psychisme.

Thérapie

Ergothérapie	Aide les personnes malades ou blessées à s'en sortir dans leur vie quotidienne.
Logopédie	S'occupe des troubles de la voix, du langage et de l'élocution.
Physiothérapie	Propose une thérapie par le mouvement et une gymnastique pour les malades comme alternative ou comme complément au traitement médical.
Podologie	Soins médicaux du pied, s'occupe p. ex. des maladies des ongles des pieds.
Radio-oncologie/ radiothérapie	Traitement des maladies bénignes et malignes par des rayonnements ionisants.

(... et) en cas de doute

Autre spécialité médicale non précisée	Quand aucun des termes ci-dessus ne convient.
----------------------------------------	-----------------------------------------------

3. Type d'établissement

<i>Désignation dans le DEP</i>	<i>Explication</i>
Autorité de santé	Par exemple Direction cantonale de la santé
Autre organisation de santé	Quand aucun des autres termes de la liste ne convient
Cabinet médical	Médecin de famille, généraliste
Domicile du patient	Valable pour tous les documents que vous créez ou téléchargez vous-même (directives anticipées p. ex. directives anticipées)
Établissement ambulatoire	Clinique de jour ou lieu thérapeutique que l'on quitte le jour même
Établissement de diagnostic médical	Laboratoire médical
Établissement de santé des maisons d'arrêt	Hôpital pénitentiaire
Établissement médico-social	Établissement d'hébergement permanent pour personnes ayant besoin de soins.
Institution de télémédecine	Par exemple consultation médicale en ligne et cabinets médicaux virtuels, tels que Eedoctors et Onedoc
Organisation pour la réadaptation en hôpital	Par exemple clinique de réadaptation
Organisation pour les soins à domicile	Organisation d'aide et de soins à domicile
Pharmacie	Pharmacie
Service hospitalier	Établissement de soins où les patients restent la nuit et bénéficient de soins 24 heures sur 24.
Services d'urgence et de secours	Ambulance, Rega, etc.
Services médicaux de l'armée	Médecin militaire, pharmacien militaire

4. Format du document

<i>Désignation dans le DEP</i>	
Format du document	Pour le format du document, indiquez toujours « MIMEType suffisant ».

Sources: www.siwf.ch; sprechzimmer.ch; DocCheck Flexikon; netdokter.de

Restez informé-e.

Abonnez-vous à notre newsletter ou
commandez du matériel d'information sur :

www.e-health-suisse.ch

www.dossierpatient.ch

ehealthsuisse

Kompetenz- und Koordinationsstelle
von Bund und Kantonen

Centre de compétences et de coordination
de la Confédération et des cantons

Centro di competenza e di coordinamento
di Confederazione e Cantoni



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**C
GDK
S**

Konferenz der kantonalen Gesundheits-
direktorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs
cantonaux de la santé
Conferenza delle direttrici e dei direttori
cantionali della sanità